

KIT COMPONENTS

Product name: TeSee Western Blot 32 tests

Product code: **3551169**

Article number	Description	Quantity	Symbols
5169G	Grinding Tubes (35 tubes)	1	GHS07
5169A	A - Denaturing solution (20ml)	1	GHS07
5169B	B - Clarifying Solution (20 mL)	1	GHS02 GHS07 GHS05
5169E	BI - Blicking solution (10x) (10ml)	1	GHS07
5169C	Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)	1	GHS07
5169D	Ab II - Conjugate (10x) (10ml)	1	GHS07
5144E	PK - Proteinase K (0.5 mL)	1	GHS08



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)
 - · Code du produit: 5169G
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 55965-84-9

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-Numéro index: 613-167-00-5 500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

<0.01%

Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318

Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

Skin Sens. 1A. H317

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Movens d'extinction

Movens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 3)

· Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.

· Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

DUDDIO	LIE A B	1/4/		The state of the s
RUBRIO	IIIE A. BLU	nrietes nnv	veinnies et	chimiques
TO DIVIG		PIICLOS PIII	roigues et	CHILLINGUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Granulés dispersables avec l'eau

Couleur: Peu coloré
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité: Non déterminée.
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non applicable.

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Insoluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable.Cinématique: Non applicable.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 0,0 %

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 4)

• **Eau:** 94,9 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potential de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 5)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transport d		
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transpo	rt	
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
· Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	Néant	
· · ·	Hodin	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
· Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre	par	
l'utilisateur	Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à		
l'annexe II de la convention Marpol et au	recueil	
IBC .	Non applicable.	

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Grinding Tubes (35 tubes)

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

F



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: A Denaturing solution (20ml)
 - · Code du produit: 5169A
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le reiet dans l'environnement.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du

visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 1)

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange sans risque chimique.

· Composants dangereux:

IGEPAL® CA-630

2,5-10%

- ♦ Aquatic Chronic 2, H411
- Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319

SVHC

IGEPAL® CA-630

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

- · Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux:

Lunettes de protection

Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentie

- Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Peu coloré

· **Odeur:** Faible, caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

- Changement d'état
 - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 100 °C

- · Point d'éclair 251 °C
- · Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité: Non déterminée.
Densité relative Non déterminé.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 4)

Densité de vapeur: Non déterminé.
Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Insoluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.Cinématique: Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 % Eau: 68,0 %

9.2 Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - · Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 5)

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Effets écotoxiques:
 - · Remarque: Nocif pour les poissons.
 - Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA
 - · Classe

Néant

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 6)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol et au recueil

IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A - Denaturing solution (20ml)

(suite de la page 7)

SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: B Clarifying Solution (20 mL)
 - · Code du produit: 5169B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00

Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou

vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS02, GHS05, GHS07
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: butane-1-ol

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330 Rincer la bouche.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 71-36-3 EINECS: 200-751-6

Numéro index: 603-004-00-6

butane-1-ol

🏵 Flam. Liq. 3, H226

♠ Eye Dam. 1, H318

Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

(suite page 3)

50-100%



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 2)

· Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 3)

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

71-36-3 butane-1-ol

VME Valeur momentanée: 150 mg/m³, 50 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - Indications générales
 - · Aspect:

Forme: LiquideCouleur: BleuOdeur: Caractéristique

- · Changement d'état
 - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

	(suite de la page
· Point initial d'ébullition et interva	lle
d'ébullition:	> 34 °C
· Point d'éclair	35 °C
· Température d'inflammation:	340 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	1,5 Vol %
· Supérieure:	9,4 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau:	Entièrement miscible
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	99,99 %
• 9.2 Autres informations	as d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
71-36-3 bu	tane-1-ol	
Oral	LD50	790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3400 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	8000 mg/l (rat)
	1	(suite page



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 5)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales: En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT**: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au trai	nsport
· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	1120
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA	1120 BUTANOLS, mélange BUTANOLS, mixture
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe · Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
IMDG, IATA	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur / · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	Attention: Liquides inflammables.
· No EMS:	F-E,S-D
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	LQ7
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	3 E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1120, BUTANOLS, mélange, 3, III

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying Solution (20 mL)

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %	
NK	100,0	

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85

Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

F



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: BI Blicking solution (10x) (10ml)
 - · Code du produit: 5169E
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.

Réactif de laboratoire.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

(suite de la page 1)

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

_



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

- · Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

 9.1 Informations sur 	les propriétés	physiques et	chimiques	essentielles
--	----------------	--------------	-----------	--------------

- · Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'inflammation: 400 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

	(suite de la pa
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,9 Vol %
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
 Densité de vapeur: 	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octan	ol/eau: Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	30,0 %
· Eau:	39,3 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

(suite de la page 5)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - · Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT**: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

		(suite de la page
· 14.2 Désignation officielle de transport · ADR, ADN, IMDG, IATA	de l'ONU Néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transp	ort	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	Néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre l'utilisateur	e par Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et a	u recueil	
IBC	Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	30,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1

Nom du produit: BI - Blicking solution (10x) (10ml)

(suite de la page 7)

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone : +33 (0)1 47 95 62 77 Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: Ab I Anti-PrP MAb (10x) (8ml)
 - · Code du produit: 5169C
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.

Réactif de laboratoire.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

(suite de la page 1)

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

_



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

- · Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'inflammation: 400 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

	(suite de la pa	
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	0,9 Vol %	
· Supérieure:	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité:	Non déterminée.	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Taux d'évaporation:	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
· l'eau:	Insoluble	
Coefficient de partage: n-octan	ol/eau: Non déterminé.	
· Viscosité:		
· Dynamique:	Non déterminé.	
· Cinématique:	Non déterminé.	
· Teneur en solvants:		
· Solvants organiques:	30,0 %	
· Eau:	39,3 %	
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

(suite de la page 5)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - · Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

		(suite de la page
· 14.2 Désignation officielle de transport d · ADR, ADN, IMDG, IATA	de l'ONU Néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transpo	ort	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre l'utilisateur	par Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au		
IBC	Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	30,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 8)

suite page t



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 2

Nom du produit: Ab I - Anti-PrP MAb (10x) (8ml)

(suite de la page 7)

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone : +33 (0)1 47 95 62 77 Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: Ab II Conjugate (10x) (10ml)
 - · Code du produit: 5169D
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.

Réactif de laboratoire.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

(suite de la page 1)

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

_



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

- · Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'inflammation: 400 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

	(suite de la pag	
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	0,9 Vol %	
· Supérieure:	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité:	Non déterminée.	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Taux d'évaporation:	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
· l'eau:	Insoluble	
Coefficient de partage: n-octan	ol/eau: Non déterminé.	
· Viscosité:		
· Dynamique:	Non déterminé.	
· Cinématique:	Non déterminé.	
· Teneur en solvants:		
· Solvants organiques:	30,0 %	
· Eau:	39,3 %	
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

(suite de la page 5)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - · Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

		(suite de la page
· 14.2 Désignation officielle de transpo · ADR, ADN, IMDG, IATA	rt de l'ONU Néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le trans	sport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	Néant	
· 14.4 Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	Néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement:		
· Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prend	lre par	
l'utilisateur	Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément	t à	
l'annexe II de la convention Marpol et	au recueil	
IBC	Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	30,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x) (10ml)

(suite de la page 7)

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone : +33 (0)1 47 95 62 77 Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015 Date d'impression: 01.11.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: PK Proteinase K (0.5 mL)
 - · Code du produit:

5144E

5169M

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS08
- Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

protéinase, sérine, Tritirachium album

Mentions de danger

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

(suite de la page 1)

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs non dangereux à la concentration d'utilisation.

· Composants dangereux:		
EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	0,1-2,5%
EINECS: 254-457-8	protéinase, sérine, Tritirachium album Resp. Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	0,1-2,5%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Liquide

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

(suite de la page 3)

· Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - Indications générales
 - · Aspect:

Forme:

Couleur: Rouge

· **Odeur:** Faible, caractéristique

· valeur du pH: Non déterminé.

- · Changement d'état
 - · Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité**: Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

(suite de la page 4)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales: Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT**: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Emballages non nettoyés:
 - · **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
 - · ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

	(suite de la pa
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONI ADR, ADN, IMDG, IATA 	U Néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recuei IBC	i l Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe | Part en %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 5 Révision: 29.09.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K (0.5 mL)

(suite de la page 6)

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone : +33 (0)1 47 95 62 77 Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3